



# LNE

Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRES DE TRAPPES  
29 avenue Roger Hennoquin - 78197 TRAPPES 3 CEDEX  
Tél : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Ce document annule et remplace le document n° G100111 - CEMATE/1 et constitue une extension du PV correspondant.

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 3 janvier 2007

**N° G100111 - CEMATE/3**

et annexe de 4 pages

- Matériau présenté par** : OMNOVA SOLUTIONS France SA  
4, Rue Pitois  
92800 PUTEAUX
- Marque commerciale** : BUFLON BOLTAFLEX
- Description sommaire** : **Composition globale :**  
Tricot jersey enduit sur une face de polychlorure de vinyle plastifié et ignifugé dans la masse  
**Masse** : (750 ± 12 %) g/m<sup>2</sup>  
**Epaisseur** : (1,10 ± 10 %) mm  
**Coloris** : Noir, aspect grainé cuir
- Rapport d'essai** : N° G100111 - CEMATE/3 du 31 janvier 2008
- Nature des essais** : Essais au brûleur électrique.
- Classement** : **M1** EN UTILISATION REVÊTEMENT DE SIEGE :  
FACE ENDUCTION PVC EXPOSEE
- Durabilité du classement** (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai n° G100111 - CEMATE/3 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.  
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 31 janvier 2008



Accréditation  
N° 1-0606  
Portée disponible  
Sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Le Chef de la Division  
Comportement au Feu

Alain SAINT-AT



La Responsable de l'essai

Catherine BASSI

**Laboratoire national de métrologie et d'essais**

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : J, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00  
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : [info@lne.fr](mailto:info@lne.fr) • Internet : [www.lne.fr](http://www.lne.fr) • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244  
Barclays Paris Centrale (BAN : FR76 3158 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP)

OMNOVA

12/11/09 JEU 10:45 FAX 0149070277

Ce document annule et remplace le document n° G100111 - CEMATE/1 et constitue une extension du PV correspondant

## RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 3 janvier 2007

**N° G100111 - CEMATE/3**

et annexe de 3 pages

### 1. BUT DES ESSAIS

Le demandeur a remis au Laboratoire national de métrologie et d'essais un tricot jersey enduit sur une face de polychlorure de vinyle plastifié et ignifugé dans la masse afin d'étudier son comportement au feu et de déterminer son classement M.

### 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

. Demandeur de l'essai	:	OMNOVA SOLUTIONS France SA
. Date et référence de la Commande	:	Courrier BC/LNE/026 du 20/06/06
. Producteur	:	CPD 111, 7 M002 NIKOMPATTANA King Amphur NIKOMPATTANA RAYONG 21180 - Thaïlande
. Distributeur	:	
. Marque commerciale et référence	:	BUFLON BOLTAFLX
. Caractéristiques attestées par le demandeur	:	
Composition globale	:	Tricot jersey enduit sur une face de polychlorure de vinyle plastifié et ignifugé dans la masse
Masse	:	(750 ± 12 %) g/m <sup>2</sup>
Epaisseur	:	(1,10 ± 10 %) mm
Coloris	:	Noir-aspect grainé cuir
. Caractéristiques constatées par le LNE	:	conformes à celles attestées par le demandeur
Composition globale	:	non contrôlée
. Mot Clé DSC	:	Toile

### 3. MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 2	:	Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.
Annexe page 3	:	Résultats des essais, tableaux.
Annexe page 4	:	Observations concernant les essais
Annexe page 4	:	Conclusion et classement



**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX SOUPLES  
D'UNE EPAISSEUR INFERIEURE A 5 MM ET MEDIAS FILTRANTS SOUPLES DE TOUTES EPAISSEURS**

**1. ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE (NF P 92-503 : 1995)**

Cet essai consiste à soumettre l'échantillon à une triple action :

- de rayonnement calorifique,
- de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes en favorisant ainsi les effets éventuels de propagation de flamme,
- d'une flamme de gaz appliquée à différents instants pour enflammer le matériau.

Les éléments déterminants sont la durée de l'inflammation et la distance détruite depuis le bord de l'éprouvette.

**2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES**

NEANT

**3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES**

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée ( $23 \text{ }^\circ\text{C} \pm 2 \text{ }^\circ\text{C}$  et  $50 \% \pm 5 \%$  d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

**4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NF P 92-507 : 2004)**

Il est étai li à la suite des essais au brûleur électrique (et éventuellement par des essais complémentaires).

Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux ayant été classés M1 au cours de l'essai au brûleur électrique (pas d'inflammation supérieure à 5 secondes après le retrait de la flamme pilote), peuvent prétendre au classement M0.

**5. EPREUVES DE DURABILITE**

NEANT

suite du rapport page suivante



4. RESULTATS DES ESSAIS

4.1. Au brûleur électrique

	Eprouvette 1				Eprouvette 2				Eprouvette 3				Eprouvette 4				
Sens selon	Fabrication Face enduite				Travers Face enduite				Fabrication Face enduite				Travers Face enduite				
Coloris	Noir				Noir				Noir				Noir				
Percement	Non				Non				Non				Non				
Moment d'inflammation (secondes)	23	45	75	105	20	45	75	-	20	45	75	105	20	45	75	105	
Durée d'inflammation après le retrait de la flamme pilote (secondes)	0,7	1,5	1,4	0,6	1,1	1,0	0,9	-	1,0	4,9	1,3	0,9	1,1	1,2	3,1	0,8	
Durée d'inflammation supérieure à 5 s.	Non																
Effet de propagation de points en ignitions hors de la zone déjà carbonisée	Non				Non				Non				Non				
Distance supérieure à 25 cm au bout de 5 min	-				-				-				-				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non				
Chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non				
Quantité de fumées	Abondante				Abondante				Abondante				Abondante				Couleur des fumées : blanche
Longueur détruite ou brûlée (cm)	17,0				17,5				17,5				17,0				Longueur moyenne L = 17,25
Longueur moyenne comprise entre 0 et 35 cm	Oui																
Longueur moyenne comprise entre 35 et 60 cm	Non																

4.2. Essais complémentaires

NEANT

suite du rapport page suivante





Annexe page 4

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Essais au brûleur électrique

Les éprouvettes s'enflamment à 20 s, 45 s, 75 s, 105 s, 20 s, 45 s, 75 s, 20 s, 45 s, 75 s, 105 s, 20 s, 45 s, 75 s et 105 s. Elles contiennent de brûler, avec émission d'abondantes fumées blanches, pendant 0,7 s, 1,5 s, 1,4 s, 0,6 s, 1,1 s, 1,0 s, 0,9 s, 1,0 s, 4,9 s, 1,3 s, 0,9 s, 1,1 s, 1,2 s, 3,1 et 0,8 s après le retrait de la flamme pilote.

Date de réception des éprouvettes fournies par le demandeur : 27/09/06

Date de réalisation des essais : 20/10/06

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

Le produit ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essai

obtient le classement **M1** EN UTILISATION REVÊTEMENT DE SIEGE : FACE ENDUCTION PVC EXPOSEE.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITEE A PRIORI.

Trappes, le 31 janvier 2008

Le Chef de la Division  
Comportement au Feu



Alain SAINRAT



La Responsable de l'essai



Catherine BASSI

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.